



PARIS • 28 OCTOBRE 2025

AGENTS DE LA SÛRETÉ FERROVIAIRE

FERMETURE DU SITE SUGE DE POITIERS ?

POUR L'UNSA, C'EST NON !

La direction pensait pouvoir passer en force sur la fermeture du site de Poitiers... C'était sans compter sur l'UNSA ! Dès la CSSCT du 24 septembre, nous avons exigé que ce dossier brûlant soit mis sur la table du CSE. Notre position a été claire et nette : une opposition ferme, concrétisée par un vote contre cette fermeture lors du CSE du 16 octobre.



**OUI, NOUS RECONNAISSONS
LES DIFFICULTÉS HUMAINES RÉELLES
SUR CE SITE. MAIS NON, NOUS
N'ACCEPTEONS JAMAIS UNE SOLUTION
QUI, SOUS PRÉTEXTE DE PRAGMATISME,
NE FERAIT QU'AGGRAVER LES
FRACTURES SOCIALES, DÉMANTELER
NOTRE ANCRAGE LOCAL ET SABOTER
LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC.**



POUR LA DIRECTION

La DDS brandit la lutte contre les risques psychosociaux (RPS) et les difficultés internes, présentant le redéploiement des agents comme une *solution humaine*. Mais soyons clairs : est-ce vraiment une solution ou un simple pansement ?

POUR L'UNSA

Cette approche est un leurre ! Déplacer les agents, même avec de bonnes intentions, ne règle pas les problèmes de fond. Pire, cela risque de créer de nouvelles fractures territoriales et d'affaiblir notre maillage local, là où notre présence est pourtant essentielle. ...



UNSA-FERROVIAIRE

EN DÉTAIL LES PRÉOCCUPATIONS DE L'UNSA

LE DEVENIR DES AGENTS DE LA SÛRETÉ

Nous sommes très vigilants sur la situation de l'agent restant sur le site qui envisage une reconversion, non par choix, mais par absence d'alternative viable sur son territoire. Nous avons exigé l'application du GRH 00910 pour garantir ses droits, ainsi que pour les deux agents de la cellule d'analyse et de protection des métaux (CAPM) actuellement non concernés par le GRH 00910.

LE VIDE SÉCURITAIRE

Le départ de la sûreté ferroviaire de Poitiers crée un vide sécuritaire. Nous avons alerté sur le risque que cela se traduise par un recours accru à des sociétés de sécurité privées, ce qui pourrait impacter la qualité du service public et notre ancrage local.

LES ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Cette décision contredit les engagements pris par la SNCF en faveur d'un aménagement équilibré du territoire et d'une présence de la sûreté ferroviaire partout où elle est nécessaire.



L'UNSA-FERROVIAIRE
EST POUR UN MAILLAGE
TERRITORIAL FORT ET CONTRE
LA FERMETURE DES PETITS
SITES, PARTICULIÈREMENT
EN PROVINCE.



SEULE SOLUTION
VIABLE : CHANGER LE MODE
DE FINANCEMENT DE LA
SÛRETÉ FERROVIAIRE QUI EST
À BOUT DE SOUFFLE.



L'UNSA-FERROVIAIRE
RESTE MOBILISÉE
ET CONTINUERA D'ÊTRE
PARTICULIÈREMENT
VIGILANTE SUR LE SUIVI
DE CE DOSSIER ET LA DÉFENSE
DES INTÉRÊTS DE TOUS
LES SALARIÉS.

PÉTITION POUR UNE GRILLE UNIQUE & LA LINÉARISATION DE L'ANCIENNETÉ !

Chaque année compte. Face aux paliers actuels des systèmes d'échelons pour les statutaires et de primes d'ancienneté pour les contractuels, l'UNSA propose d'ores et déjà un premier changement, une première brique d'un projet global de refonte du système salarial : abandonner les paliers d'ancienneté au profit d'une progression continue et linéaire. Ce grand projet de refonte du système salarial de la SNCF pourrait bien redonner du sens à la fidélité et à l'engagement dans tout le groupe public ferroviaire.

